

Communiqué de presse commun du ministère de la Mobilité et des Travaux publics et des syndicats représentant la Délégation du personnel du TICE, FGFC et OGBL/Landesverband (19.07.2023)

Communiqué par : ministère de la Mobilité et des Travaux publics

En raison de l'inquiétude actuelle au sein du syndicat intercommunal TICE, la délégation du personnel et le Vice-Premier ministre, ministre de la mobilité et des Travaux publics, François Bausch se sont rencontrés le 19 juillet 2023 au ministère de la Mobilité et des Travaux publics.

Tous les participants ont souligné que le TICE doit jouer un rôle important dans la réorganisation des transports publics dans le Sud.

Le Vice-Premier ministre a garanti aux représentants syndicaux qu'il n'y aurait pas de suppression d'emplois ni de diminution du nombre de kilomètres parcourus par le syndicat communal. Cependant, il faudrait s'ouvrir mutuellement à la discussion, afin de répondre à l'avenir encore mieux aux besoins de mobilité de la Région Sud et de planifier un réseau global de transports publics aussi cohérent que possible, dans lequel le TICE jouera incontestablement un rôle important.

Il a été souligné que la Délégation du personnel devrait à l'avenir participer activement à l'élaboration du nouveau concept de bus pour la Région Sud. Le concept pourrait ainsi bénéficier de l'expertise des conducteurs et les malentendus pourraient à l'avenir être directement dissipés lors des réunions de travail respectives.

Le Vice-Premier ministre propose, en l'absence d'un nouveau comité TICE, de créer un groupe de travail composé de la direction du TICE, des délégués des deux syndicats représentant la Délégation du personnel, de l'Administration des Transports publics, du ministère de la Mobilité et des Travaux publics ainsi que des représentants politiques communaux du TICE déjà confirmés.

Une première réunion est convoquée pour septembre 2023.

L'objectif est de se mettre d'accord d'ici fin de l'année sur un concept global, définissant les futures lignes de bus à exploiter par le TICE. La rémunération étatique par kilomètre parcouru du TICE ainsi que le prix par heures prestées feront l'objet d'un projet de loi de financement à déposer par le prochain Gouvernement sur base d'un concept validé.